

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

OBJET : Election du délégué communal et du délégué suppléant à la communauté de Communes du Volvestre

L'an deux mille vingt et le 23 mai à 10h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

Présents : Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

Mr. BIAU Jean-Luc a été élu secrétaire.

L'unique délégué titulaire de la Communauté de Communes du Volvestre est désigné dans l'ordre du tableau, soit Mr. Le Maire MANFRIN Jean-Marc, qui déclare accepter son mandat.

L'unique délégué suppléant de la Communauté de Communes du Volvestre est désigné dans l'ordre du tableau, soit le 1^{er} adjoint Mr. ROSELLO José, qui déclare accepter son mandat.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
Exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 08/06/2020

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

